

D.2021.12.15.8.3

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 15 Décembre 2021

8 – AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIERES

8.3- Avenant n° 1 à la convention de financement n°2019-1034 conclue avec le Conseil Départemental

L'an deux mille vingt et un, le quinze décembre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Briand)	
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique		X (M. Terrail-Novès)	
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MISIAK Nicolas	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Carles)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X (a/c du point 1.1.1)		X (jusqu'au CR des décisions)
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° D.2019.04.10.9.6 du 4 octobre 2019, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé la convention de financement n°2019-1034 du Projet Mobilités avec le Conseil Départemental de Haute Garonne (CD31) pour un montant de 201,25 M€.

Les projets ayant été fléchés sont les suivants :

- 3^e Ligne de Métro pour un montant de 102 M€ et un taux de financement de 5% des dépenses éligibles
- Connexion Ligne B pour un montant de 65 M€ et un taux de financement de 36% des dépenses éligibles
- Programme Linéo dans son ensemble pour un montant de 24,25 M€ et un taux de financement de 25% des dépenses éligibles
- Projets structurants sur le Muretain et le SITPRT pour un montant de 10 M€ et un taux de financement de 25% des dépenses éligibles.

Dans le cadre des projets structurants sur le Muretain et le SITPRT, il a été demandé, en date du 10 mars 2021, au CD31 d'apporter son soutien au projet de la Ligne Express Muret Basso Cambo sur le territoire du Muretain Agglo.

À la suite d'un avis favorable du Conseil Départemental, le projet Ligne Express Muret est intégré dans la liste des projets financés par le CD31 par avenant.

Le taux de financement appliqué est de 25% pour un montant maximal total de 3,375M€

Il est donc proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver les termes de l'avenant n°1 portant sur l'intégration du programme de la Ligne Express Muret – Basso Cambo dans les dépenses éligibles dans le cadre de la convention passée avec le CD31 pour le financement du Projets Mobilités 2020-2025-2030.

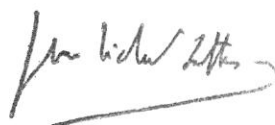
.....
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°1 à la convention de financement signée avec le Conseil Départemental de la Haute Garonne.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président aux effets ci-dessus, à passer et signer tous actes, documents et pièces et généralement faire le nécessaire.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES

Convention pour le financement du Plan de Déplacements Urbains Projet Mobilités 2020-2025-2030

Avenant n°1

Entre

Le Département de la Haute-Garonne, représenté par Monsieur Georges MERIC, Président du Conseil départemental, dûment habilité par la délibération du ci-après dénommé le Conseil Départemental
situé 1 boulevard de la Marquette 31090 Toulouse
D'une part,

Et

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, représenté par son Président en exercice, Monsieur Jean-Michel LATTES, dûment habilité par une délibération du comité syndical du 15 Décembre 2021
ci-après dénommé Tisséo collectivités,
situé 7 Esplanade Compans Caffarelli 31000 Toulouse
D'autre part,

Après avoir préalablement exposé ce qui suit :

La convention pour le financement du PDU Projet Mobilités 2020-2025-2030 signée en 2019 définit les conditions dans lesquelles le Conseil départemental participe financièrement au développement des transports collectifs urbains inscrits dans le PDU « Projet Mobilités 2020-2025-2030 » conduit par Tisséo Collectivités.

L'annexe 1 de cette convention à laquelle renvoient ses articles 7-8-10 et 13 liste les projets pris en compte sans ordre de priorité, le taux maximal et le montant maximal total de subventions qui pourront être accordées par le Conseil départemental.

Tisséo Collectivités, le 10 mars 2021, a demandé au Conseil départemental d'apporter son soutien au projet de ligne express bus entre Muret et Basso-Cambo. Le Muretain Agglo et le Syndicat Intercommunal de Transport de la Région Toulousaine (SITPRT), y ont émis des avis favorables. Le programme de l'opération est arrêté par Tisseo Collectivités à 13,5 M€.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Modification de l'annexe 1 de la convention

L'annexe 1 de la convention visée en préambule est remplacée par l'annexe 1 (maj. Novembre 2021) intégrant la Ligne express bus Muret-Toulouse, annexée au présent avenant, en application de l'article de la convention.

Le reste de la convention visée en préambule est sans changement.

Fait à Toulouse le

Pour le Conseil départemental,
Le Président,

Georges MERIC

Pour Tisséo Collectivités
Le Président,

Jean-Michel LATTES

Annexes :

- Annexe 1 à la convention pour le financement du PDU Projet Mobilités 2020-2025-2030 (mise à jour en novembre 2021)
- Détail de l'opération de ligne express bus Muret - Toulouse

Annexe 1 (maj. Novembre 2021)

Les projets pris en compte dans la présente convention sont, sans ordre de priorité :

Projets	Subventions du Conseil départemental	
	Taux maximal	Montant maximal total
Troisième ligne de métro (Toulouse Aérospace Express)	5%	102 M€
Connexion entre la ligne B et la troisième ligne de métro	36%	65 M€
Programme Linéo (<i>voir tableau ci-dessous</i>)	25%	24,25 M€
Lignes Express et Optimo sur les territoires du Muretain et du SITPRT Dont :	25%	10* M€
- Ligne express bus Muret – Toulouse	25%	3,375 M€

* Ce montant pourra être augmenté du reliquat non consommé sur le programme Linéo (article 7)

Détail du Programme Linéo (début 2019) :

Linéo	itinéraire	Mise en service
L1	Sept Deniers - Quint-Fonsegrives	2016 et 2019
L2	Colomiers - St Martin - Purpan - Arènes	2016
L3	Plaisance - Tournefeuille - Arènes	2019
L4	Cours Dillon - Basso-Cambo	2019
L5	Portet gare - Oncopole - Empalot	2019
L6	Castanet-Tolosan - Ramonville	2017
L7	Cours Dillon - Saint-Orens Centre Commercial	2017
L8	Marengo SNCF - Gonin	2017
L9	L'Union Somport - Empalot	2018
L10	Fenouillet - Aucamville - La Vache	2021
L11	Frouzins - Villeneuve - Cugnaux - Basso-Cambo	2021



Ligne Express « Muret – Toulouse Basso Cambo »

Muret – Roques – Portet – Toulouse Basso Cambo Programme de l'opération



Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20211216-20211215-8-3D-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021



Sommaire

1.	L'inscription de la ligne Express dans le Projet Mobilité	3
2.	Ligne Express – une offre structurante pour les communes du périurbain	4
3.	Le réseau viaire du territoire d'étude.....	7
4.	La desserte en transport en commun du territoire d'étude	8
5.	Enjeux d'une ligne Express sur le territoire Muret – Roques – Portet - Toulouse.....	10
6.	L'itinéraire de la Ligne Express « Muret – Toulouse Basso Cambo » et son réseau associé	11
7.	L'offre ligne Express : fréquence et amplitude	13
8.	L'accessibilité et le positionnement des points d'arrêts	14
9.	La vitesse et la régularité	15
10.	L'information voyageurs en temps réel	16
11.	Les caractéristiques principales de la Ligne Express « Muret – Toulouse Basso Cambo ».....	16
12.	L'enveloppe financière prévisionnelle :	18
13.	Montage d'opération :	19
14.	Calendrier	20
15.	Montage opérationnel envisagé	20



2. Ligne Express – une offre structurante pour les communes du périurbain

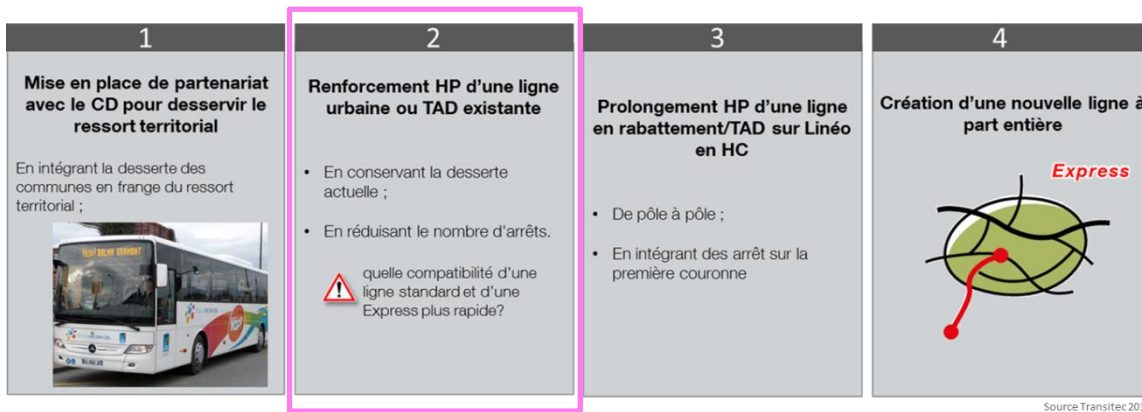
En dehors des zones à forte densité et donc d'influence des LINEO, le réseau de bus Tisséo va s'étoffer en proposant non seulement des lignes Emplois dédiées aux territoires qui accueillent les grandes zones d'activités de l'agglomération, mais aussi en développant un réseau de lignes dédiées à la desserte des zones éloignées de 2nd ou 3^{ème} couronne. Ce réseau, constitué des lignes Express aura pour objectif d'assurer les besoins de déplacement des actifs dits « pendulaires » des zones périurbaines situées au-delà de la 1^{ère} couronne

Ces services spécifiques, inscrits au Projet Mobilités, ont pour objectif de répondre aux besoins de mobilité des zones périurbaines éloignées présentant un certain potentiel en matière de transport de passagers. La desserte est ciblée sur l'heure de pointe avec une fréquence de minimum 30 minutes en heures de pointe (cf Délibération « Structuration du réseau de bus » approuvée le 13 février 2019 par le Conseil Syndical).

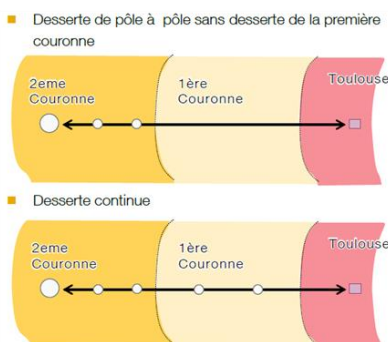
En tant que strate du réseau structurant, les lignes Express, comme les Linéo, bénéficient d'un traitement de la ligne dans son intégralité débouchant sur la réalisation d'aménagements de voirie ponctuels pour garantir des temps de parcours attractifs

Selon les secteurs desservis et les besoins identifiés, et en complémentarité avec le réseau existant (réseau départemental, réseau TER), le principe de « Lignes Express » peut être décliné par :

- La mise en place de partenariat avec le Conseil Départemental 31,
- Le renforcement d'une ligne existante ou son prolongement, avec ou sans adaptation d'itinéraire
- La création d'une nouvelle ligne.



Typologie de desserte



Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

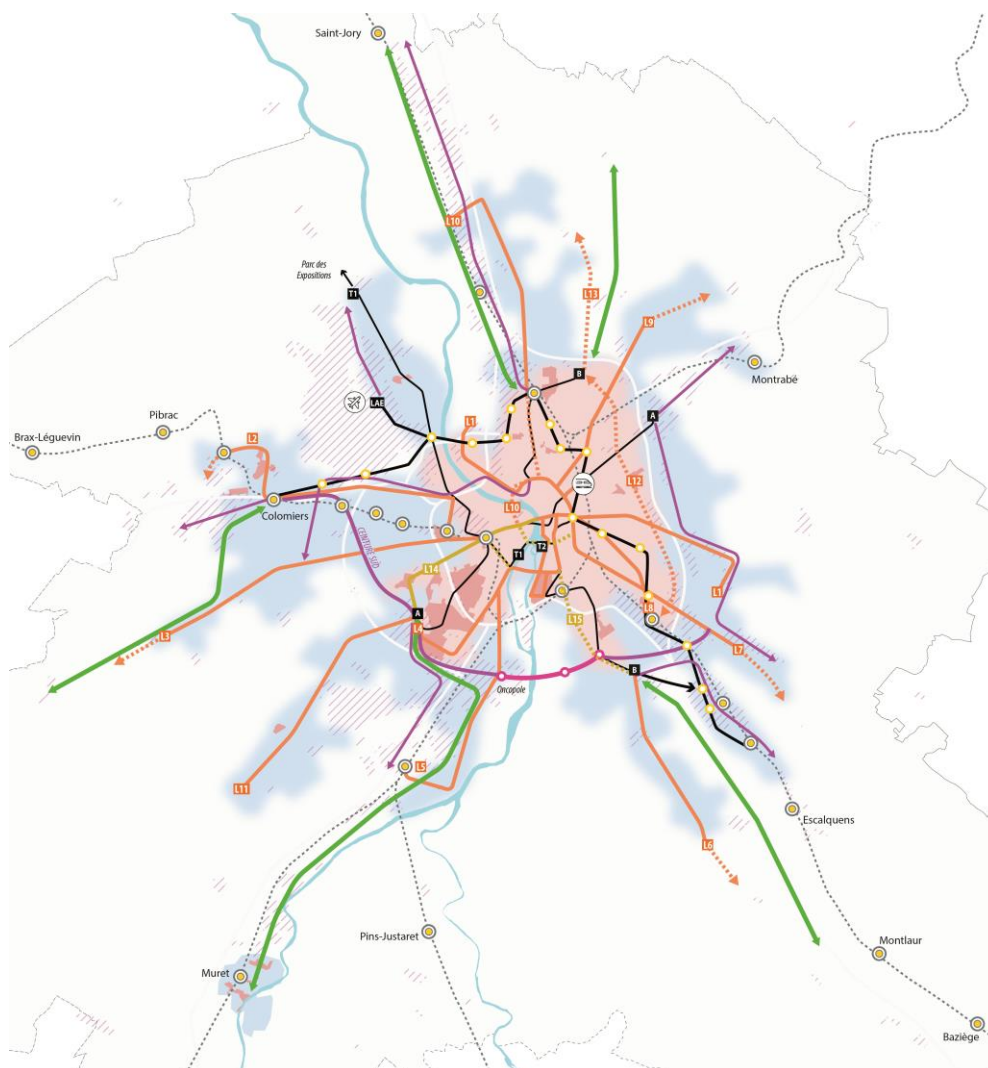
Accusé de réception en préfecture
 031-253100986-20211216-20211215-8-3D-DE
 Date de télétransmission : 16/12/2021
 Date de réception préfecture : 16/12/2021



Les axes **Lignes Express** proposent un **niveau de service performant** :

- une fréquence adaptée aux heures de pointe avec un service toutes les 30minutes et, pour les territoires les plus denses, des hyper pointes à 15mn,
- une large amplitude 6h-21h adaptée aux horaires de la majorité des actifs,
- des itinéraires lisibles, et identiques tous les jours de l'année,
- une accessibilité des arrêts à 100%,
- de l'information voyageurs en temps réel sur les principaux arrêts et dans les bus,
- une fiabilité des temps de parcours améliorée, grâce à la réalisation d'aménagements de voirie en faveur des bus : couloirs bus, priorité aux feux notamment.

Le Projet Mobilités approuvé en février 2018, prévoit la création de **5 lignes Express (en vert)**,



Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20211216-20211215-8-3D-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021

Le bassin de mobilité de la ligne Express

Muret – Roques- Portet- Toulouse – un axe en pleine expansion:

Ce territoire a bénéficié d'une forte croissance de population et d'emplois entre 2004 et 2013. Celle-ci va se poursuivre sur les années à venir. En effet, il est prévu pour 2030 que ce territoire accueille :

+ 33 600 habitants (+ 33%) sur le corridor d'ici 2030 :

- + 12 900 à Muret,
- + 6 000 à Portet.

Les plus fortes augmentations de population se situent sur le corridor Portet / Roques / Muret. Cette croissance devrait générer une augmentation de la demande de déplacements significative dans ce secteur et sur des réseaux déjà très sollicités (A64, TER...).

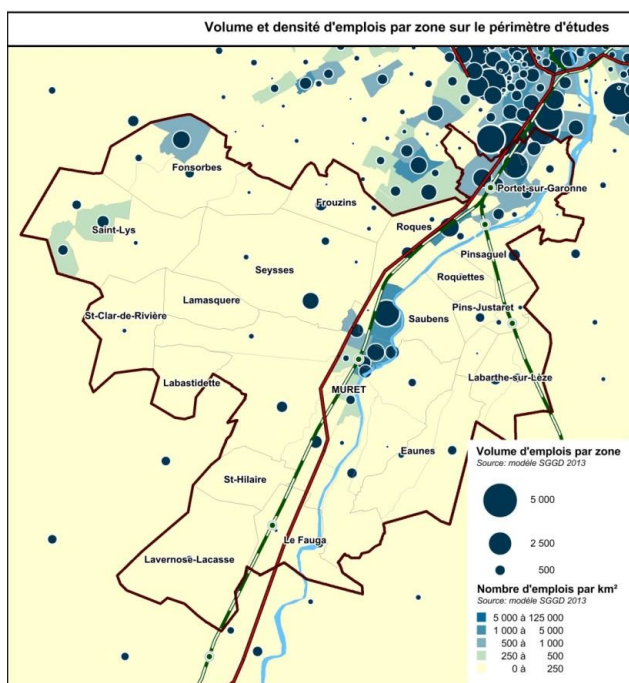
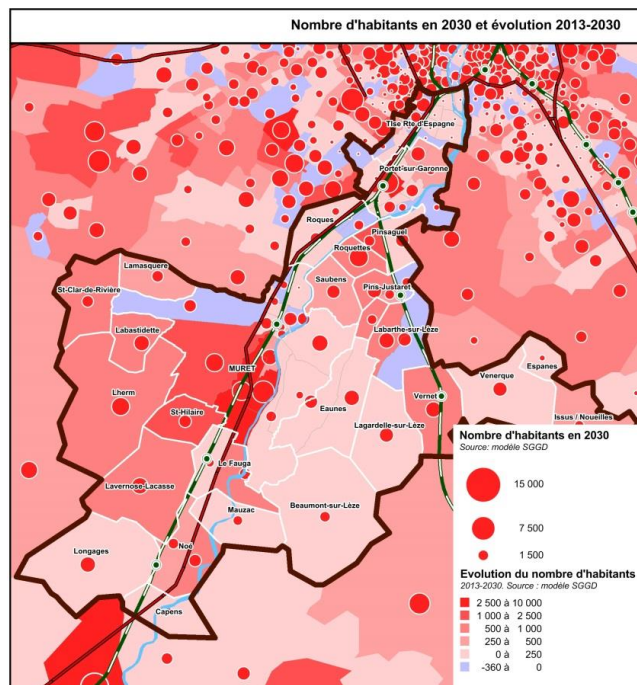
Muret – Roques- Portet- Toulouse – un axe dynamique en emplois:

Le territoire concerné dispose de plus de 33 700 emplois (données 2013) avec une répartition concentrée sur l'axe Muret - Portet:

- 3000 emplois sur Muret nord
- 11 000 emplois entre Roques et Portet
- Zone d'emplois dense de Basso Cambo.

Au regard de ces prévisions d'urbanisation envisagée et de la densité d'emplois, les enjeux sont donc les suivants :

- Améliorer l'attractivité des transports urbains pour la desserte des zones d'emplois et les liaisons vers Toulouse, au regard de l'éloignement du réseau lourd (ligne A) et de l'engorgement du réseau ferré sur ce territoire.
- Rapprocher les zones d'emplois et les zones d'habitats.





Le poids significatif des déplacements domicile-travail :

Les extractions des données de mobilité professionnelles de l'INSEE identifient un potentiel de 24 000 déplacements par jour pour des motifs domicile-travail que l'on peut répartir en deux bassins :

- Bassin de Villeneuve, Cugnaux, Frouzins le long de la RD15 (environ 11 000 déplacements) qui seront desservis en 2021 par le Linéo 11,
- Bassin de Muret, Roques et Portet-sur-Garonne (environ 8 300 déplacements) faisant l'objet de la mise en œuvre de la ligne Express.

Contrairement à d'autres bassins, les déplacements domicile – travail vers la périphérie sont d'un volume important, avec environ 2 500 usagers en direction de Portet et de Muret.

Les secteurs de Muret et Portet/Roques génèrent 40% des déplacements internes au grand bassin Sud-Ouest.

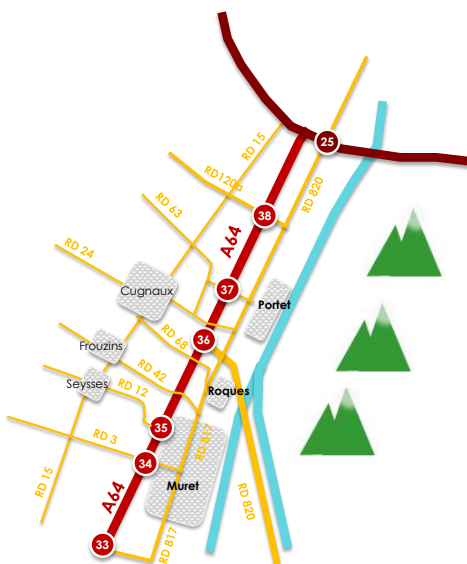
Ce bassin comparé aux autres bassins de l'aire urbaine ne dépend pas de l'usage des TC en matière de déplacement qui ont une part modale relativement faible du à :

- L'éloignement du réseau métro,
- Au temps de parcours peu attractifs,
- La dispersion de l'habitat.

Les éléments de densité d'emplois, de possibilité forte de report modal, de desserte de population, et d'emplois au sein même du corridor identifié font de ce territoire une zone naturelle pour accueillir une ligne Express.

3. Le réseau viaire du territoire d'étude

Le territoire d'étude de la ligne Express correspond aux territoires traversés par la ligne 117 actuelle (Basso Cambo à Muret en passant par Portet et Roques sur la RD817).



Le réseau structurant est composé de ces voies :

- Rocade – A64 (National)
- RD820 et RD817 (Agglomération)

Toutes deux convergent vers le périphérique.

Le réseau secondaire est composé de ces voies:

- RD120a : St-Simon / Giratoire Dide
- RD15 (Rte de Seysses)
- RD 63 : Portet / St-Simon / Colomiers
- RD 42 : Roques / Frouzins / Plaisance
- RD 12 : Muret / Seysses / St-Lys
- RD 68 : Roques / Villeneuve T.

Le maillage Est Ouest du réseau routier est uniquement réalisé par la rocade et la RD820. Ce manque de liaison est du aux contraintes naturelles qui rendant difficile ce maillage Est-Ouest.

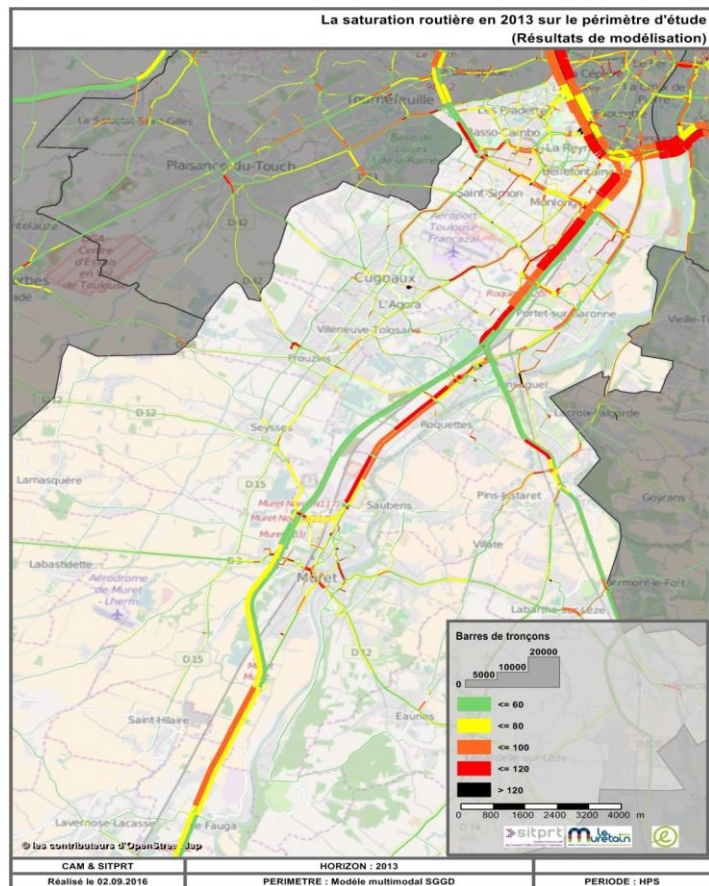
Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20211216-20211215-8-3D-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021



La croissance de déplacements et le manque de maillage évoqué ci-dessus génèrent des **zones de congestion chroniques** sur le réseau structurant :

- A64 et lien avec le périphérique
- RD817/RD120, notamment entre Muret et Roques
- RD 820 à Pins-Justaret

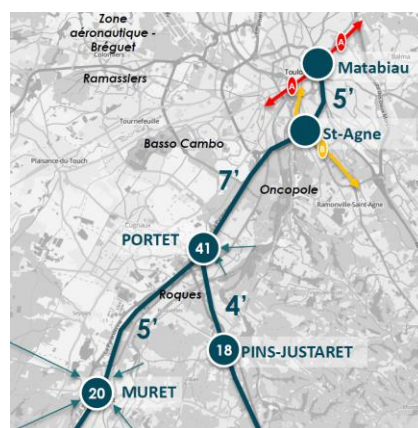
L'attractivité des zones d'emplois de Portet / Roques / Muret accroît cette congestion, y compris sur le réseau secondaire.

Le réseau viaire est congestionné aux heures de pointes du soir en particulier. Actuellement, cette congestion ne permet pas aux dessertes en transport en commun d'être performantes ou concurrentielles à la voiture particulière.

4. La desserte en transport en commun du territoire d'étude

L'offre ferroviaire

Le territoire d'étude dispose de 2 gares périphériques que sont la gare de Portet sur Garonne et de Muret qui sont en connexion à Ramonville St Agne et la ligne B du métro avec comme destination finale Matabiau (connexion métro ligne A). Le TER constitue à ce jour l'offre majeure pour le territoire avec des temps de parcours très performants (moins de 15 minutes pour rejoindre le centre-ville de Toulouse). Cependant, on peut constater une limite de capacité de cette ligne en matière de parking et d'infrastructure ce qui limite l'attractivité de celle-ci. Aussi, ce moyen de transport ne dessert pas les zones d'emplois de l'Ouest et ne permet donc pas répondre à un des principal flux de déplacement de ce corridor (24% des flux se dirigent vers l'Ouest Toulousain).



Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

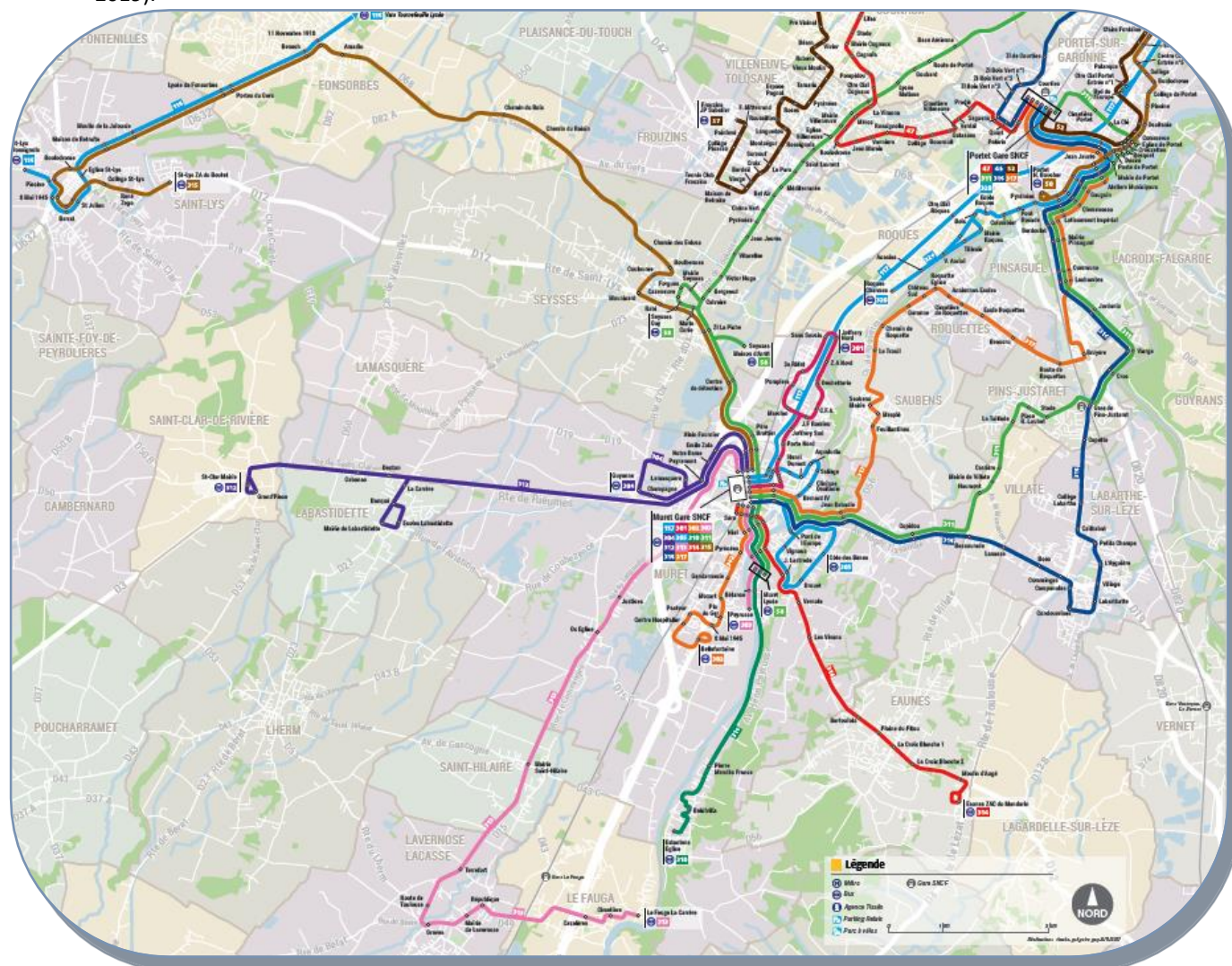
Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20211216-20211215-8-3D-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021



L'offre en transport en commun urbain

Depuis le **08 Janvier 2018**, la desserte du Muretain a considérablement évolué puisqu'avec le nouveau réseau mis en œuvre par TISSEO, c'est la structure même des déplacements qui est reconsidérée depuis :

- la connexion systématique au cœur de bassin qu'est Muret (ce qui est en adéquation avec la très forte mobilité interne au bassin – 65% des déplacements journaliers)
- la mise en œuvre de l'Etoile Muretaine soit 8 lignes pendulaires, sans réservation, ciblées sur les grands flux de déplacements emploi/études
- le renforcement des points de correspondance, navettes/lignes d'axe mais aussi navettes/TER que ce soit en gare de Muret d'une part puisque 16 lignes y sont en connexion mais aussi Portet sur Garonne puisque le rôle de pôle d'échange de la gare a été renforcé avec l'arrivée de la ligne 52 en anticipation de la future LINEO 5 (décembre 2019).



Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20211216-20211215-8-3D-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021



Les **principaux flux TC** du territoire sont répartis entre ferroviaire et lignes urbaines :

- 5 500 montées / jour sur l'offre TER
- 2 600 montées quotidiennes sur les lignes Tisséo internes au Muretain (lignes 301 à 305, 310 à 317 et 320)
- et près de 11.200 déplacements assurés chaque jour par les lignes complémentaires du réseau urbain TISSEO : lignes 47-49-50-52-58 et 117

Sur les **lignes Arc-en-Ciel**, moins de 500 voyages / jour sont enregistrés dont une minorité est liée au territoire.

5. Enjeux d'une ligne Express sur le territoire Muret – Roques – Portet - Toulouse

Les enjeux liés à la structuration d'une offre Express sur ce territoire d'étude sont nombreux. Le premier correspond à l'essence même du concept Express dans le sens où cette restructuration de ligne devra **améliorer la desserte des zones d'emplois** situées en dehors du territoire du Muretain, mais où de nombreux habitants du Muretain Agglo travaillent : Basso Cambo, Ouest toulousain (zone aéronautique...).

L'analyse des flux sur ce territoire indique aussi la nécessité **d'améliorer les liaisons TC internes** au territoire en s'appuyant sur la desserte des zones d'emplois principales : Muret-Nord, Roques, Portet.



Ces améliorations devront passer par la fluidification du trafic pour les bus afin d'offrir des temps de parcours attractifs et fiables aux utilisateurs des transports urbains. En effet, la nouvelle ligne Express devra être plus attractive que les véhicules légers aux heures de pointe.

L'enjeu d'une ligne Express reliant Muret – Roques – Portet – Basso Cambo est de rendre performant le transport en commun tout en le fiabilisant.

En rendant la ligne performante, il pourra être possible de favoriser le report modal. En effet, ce territoire est un bassin dynamique en population et emplois disposant d'une offre radiale capacitaire avec le TER qui dessert le centre de Toulouse

Cette desserte efficace en limite de capacité aux heures de pointes ne permet pas de rejoindre en transport en commun directement les zones d'emplois qui polarisent ce territoire.

L'enjeu d'une ligne Express reliant Muret – Roques – Portet – Basso Cambo est de favoriser le report modal en captant des actifs qui aujourd'hui préfèrent utiliser leur voiture pour se rendre sur leurs lieux d'emplois.

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20211216-20211215-8-3D-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021



Enfin d'autres enjeux complémentaires avec les 2 enjeux principaux existant concernant cette ligne :

- Améliorer l'offre TC avec l'extérieur du territoire, **en complémentarité avec le réseau structurant (TER, Métro...)**.
- S'appuyer sur les projets du Projet Mobilités (Linéo 4, Linéo 5, Téléphérique, Ceinture Sud) pour **proposer des solutions TC complémentaires** et compatibles entre elles.
- **Proposer des solutions de maillage routier et de résorption des points noirs**, pour améliorer les liaisons tous modes qui souffrent de la congestion et de nombreuses coupures.

6. L'itinéraire de la Ligne Express « Muret – Toulouse Basso Cambo » et son réseau associé

Afin de répondre aux enjeux cités plus haut, la Ligne Express constituera un axe structurant au sud d'ouest de la grande agglomération. Cette ligne répondra à la nécessité d'améliorer la desserte des zones d'emplois de Toulouse Métropole (Basso Cambo, zone aéronautique, ...) ainsi qu'à l'amélioration des liaisons internes au territoire en s'appuyant sur la desserte des zones d'emplois du Muretain Agglo (Muret Nord, centre commerciaux Portet et Roques). Cette ligne se maillera à Basso Cambo et à la gare de Muret pour offrir une complémentarité au réseau lourd de ce territoire. De plus, elle rencontrera plusieurs lignes structurantes tout au long de son tracé, la Linéo 11 à Basso Cambo, les Lineo 5 et 4 à Portet ainsi que la Ceinture Sud à Eisenhower.

Les Lignes Express assurant le rôle de réseau structurant pour la deuxième couronne, des études sectorielles sont menées pour définir les modalités d'organisation de leur réseau associé.

A ce titre, la validation du programme de la Ligne Express « Muret – Toulouse Basso Cambo » permettra de poursuivre et compléter les réflexions menées sur le secteur jusqu'alors :

- étude de desserte du Muretain Agglomération d'une part → cette dernière a amené le déploiement d'un tout nouveau réseau en janvier 2018 ;
- étude corridor sud-ouest, d'autre part → cette étude a permis la validation du programme « LINEO 11 et réseau associé » au Conseil Syndical du 12 décembre 2018. La mise en service de ce dernier est attendue en septembre 2021.

La Ligne Express, prévue pour une livraison fin 2022, sera donc le point d'entrée d'une nouvelle étude, menée en concertation avec les territoires concernés (second semestre 2019 – début 2020) afin de préciser les évolutions des lignes avoisinantes, tant celles construites en rabattement sur la ligne Express (lignes de l'Etoile Muretaine notamment) que celles dont l'itinéraire est complémentaire (ligne 58). Complémentaires à la ligne Express, les services de son réseau associé permettront de proposer une desserte plus efficace et plus attractive des communes de la seconde couronne.

De façon à garantir l'attractivité du nouveau schéma, la Ligne « Express » nécessitera des aménagements pour s'affranchir autant que possible de la congestion (couloir, priorité aux feux,...). Ces derniers permettront d'accroître sa fiabilité et d'améliorer son temps de parcours.

Afin de préserver le caractère express de la ligne, elle ne desservira qu'un nombre faible d'arrêt positionné en fonction des gros générateurs d'emplois et d'activités. Pour rappel, cette ligne n'a pas de vocation de desserte fine du territoire.

La Ligne Express, longue de 17 kilomètres, relie Muret (gare, porte de Muret, Muret nord) à Toulouse via Roques et Portet sur Garonne en desservant 15 arrêts (dont 5 arrêts dans le centre de Muret). **Le temps de parcours estimé est de 35 minutes en heure de pointe du matin** grâce aux aménagements réalisés.

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20211216-20211215-8-3D-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021

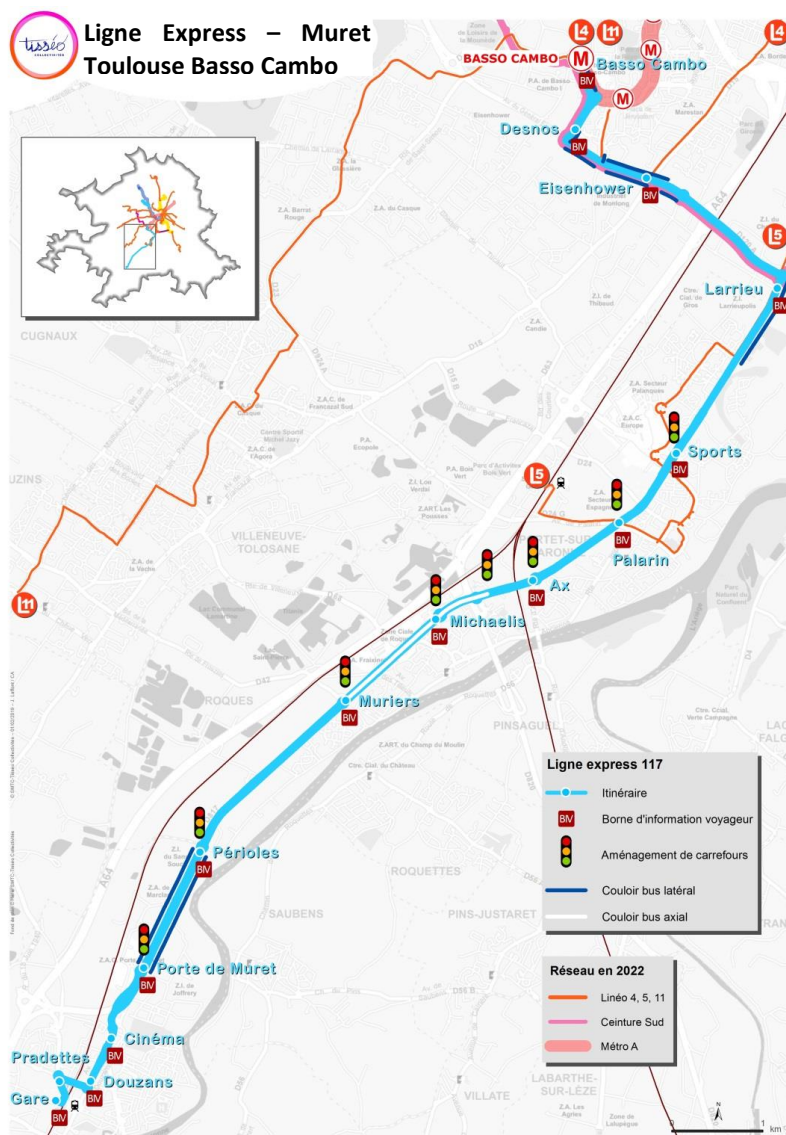


Elle dessert plusieurs sites et équipements à fort potentiel : la Ligne Express « Muret – Toulouse Basso Cambo » **desservira directement, dans un rayon de 400 mètres, 13 000 habitants et 20 000 emplois (horizon 2030).**

Cette ligne permettra :

- De réaliser des connexions avec plusieurs lignes du réseau structurant : Métro A (Basso Cambo), TER (Gare de Muret), Linéo 4, Linéo 5 et Ceinture Sud,
- D'assurer les correspondances avec les services proposés sur les communes du secteur - services de l'Etoile Muretaine (lignes 310 à 317) ou lignes internes à Muret (lignes 301 à 305) ou encore ligne 320 à Roques
- De favoriser les modes actifs grâce à l'équipement pour le stationnement vélos d'arrêts de la ligne Express, ainsi que grâce à la création de cheminements sécurisés,
- De proposer un itinéraire lisible, et identique tous les jours de l'année.

Afin de favoriser le report modal, une démarche de partenariat sera menée auprès des entreprises disposant de stationnement à proximité de la ligne, en particulier sur Roques.



Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20211216-20211215-8-3D-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021



7. L'offre ligne Express : fréquence et amplitude

L'offre mise en place pour le réseau Ligne Express permet de répondre à l'objectif de favoriser le report modal des actifs. Le service heure de pointe est assuré et la fréquence en creux dépend du potentiel de desserte des territoires traversés. Il en va de même pour l'offre du samedi qui varie selon le territoire considéré.

Le corridor desservi par la Ligne Express Muret-Toulouse Basso Cambo est un territoire d'emploi mixte qui dispose de 2 grandes zones commerciales (Roques et Portet). Ces zones justifient la mise en œuvre d'une offre de transport en heures creuses ainsi que le samedi.

	117 actuelle	ligne HOP 1 (exemple)	hypothèses SMTC
Fréquentation	440	NC	2000 à 2500
Fréquence en pointe <i>Lundi à Vendredi</i>	30 à 40 minutes	30 minutes	30 minutes + hyper pointe à 15 minutes <i>de 7h à 8h et de 17h30 à 18h30</i>
Fréquence en creux <i>Lundi à Vendredi</i>	2 aller-retour	ne circule pas	60 minutes
Amplitude horaire <i>Lundi à Vendredi</i>	6h30 – 19h	6h – 19h30	6h – 21h
Nombre de courses en pointe	9 courses HP matin 11 courses HP après midi	13 courses HP matin 14 courses HP après midi	14 courses HP matin 18 courses HP après midi
Offre samedi	identique à la semaine	ne circule pas	30 minutes HP 60 minutes HC

Comparé à la ligne 117 actuelle qui propose 24 passages par jour, la Ligne Express offrira, elle, 54 services : la couverture du territoire sera donc assurée toute la journée (jusqu'à 21h).

Synthèse de l'offre attendue à l'horizon du lancement de la Ligne Express « Muret – Toulouse Basso Cambo »

Amplitude horaire	6h-21h
Fréquence en période de pointe	30 mn + hyperpointe à 15mn pendant une heure (matin et soir)
Fréquence en période creuse	60 mn
Fréquence vacances et samedi	30mn en heures de pointe et 60mn en heures creuses <i>en vacances et le samedi</i>
Fréquence dimanche	<i>Ne circule pas</i>

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20211216-20211215-8-3D-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021



8. L'accessibilité et le positionnement des points d'arrêts

Tous les points d'arrêts seront mis en accessibilité afin d'offrir un service 100% accessible.

Afin d'offrir un niveau de service amélioré, les arrêts Ligne Express sont aménagés avec :

- des quais de 20m de long rehaussés,
- une profondeur de quai de 2m10 minimum pour permettre le déploiement de la palette et l'espace de retournement pour les personnes à mobilité réduite,
- un abri pour le confort des usagers sur la quasi-totalité des arrêts (18 abris bus déployés),
- le traçage d'une zone sur le quai pour que les personnes à mobilité réduite (personnes en fauteuil roulant, poussettes, ...) puissent se positionner face à la porte accessible,
- une borne d'information voyageurs (19 arrêts seront équipés de bornes prévues pour la ligne Express entre Muret Gare et Basso Cambo en plus des bornes existantes sur le parcours) indiquant le temps d'attente en temps réel, sur les arrêts les plus fréquentés,
- l'aménagement de traversées piétonnes à proximité des arrêts,
- la mise en place d'arceaux vélos sur les principaux arrêts pour favoriser la complémentarité entre vélos et Ligne Express

Le positionnement des points d'arrêts de la Ligne Express a été conçu afin :

- de garantir une desserte des grandes zones de vie dans le centre Muret (couverture recherchée 300 à 400m),
- de desservir les principales zones d'activités regroupant les emplois sur la ligne tout en recherchant la performance de temps de parcours,
- de rechercher des arrêts avec des connexions avec d'autres lignes de transport en commun (Linéo 4, Linéo 5, Ceinture Sud, ...).

Celui-ci sera étudié finement durant la phase d'étude. Par exemple, le positionnement de l'arrêt desservant le centre commercial (arrêt Sports) est provisoire et sera étudié durant la phase d'avant projet pour garantir de positionner un arrêt desservant ce centre d'activités tout en garantissant la sécurité piétonne et routière.

9. La vitesse et la régularité

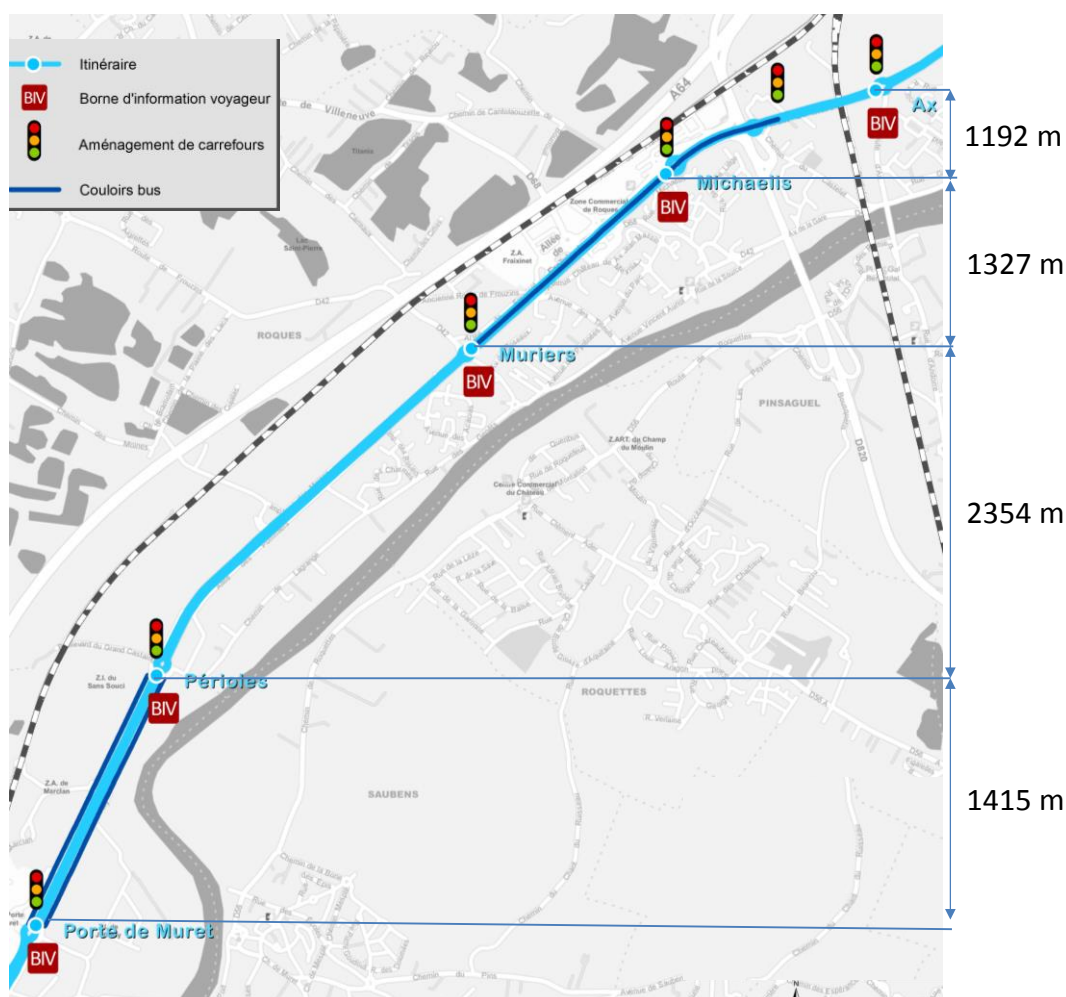
Afin de favoriser un report modal vers le service Ligne Express et d'augmenter la fréquentation du réseau, il est nécessaire de rendre le plus fiable, attractif et performant possible celui-ci. Ainsi, une analyse des dysfonctionnements actuels ont permis d'identifier des propositions d'aménagements, permettant de résoudre en grande partie les « points noirs » constatés sur l'itinéraire.

Différents types d'actions sont envisagées pour la Ligne Express :

- Aménagement de couloirs bus réservés aux TC,
- Réaménagement de carrefours avec création de priorité bus,
- Localisation des points d'arrêts avec une interdistance importante pour favoriser la vitesse,
- Utilisation des aménagements créés pour Linéo 4, 5 et ceinture sud.

Le temps de parcours estimé est de **35 minutes** en heure de pointe du matin grâce aux aménagements réalisés.

La réalisation d'un parking de proximité au niveau de la route de Frouzins sur Roques est envisagée afin de favoriser le report modal des administrés du Muretain Agglo.



Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20211216-20211215-8-3D-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021

10. L'information voyageurs en temps réel

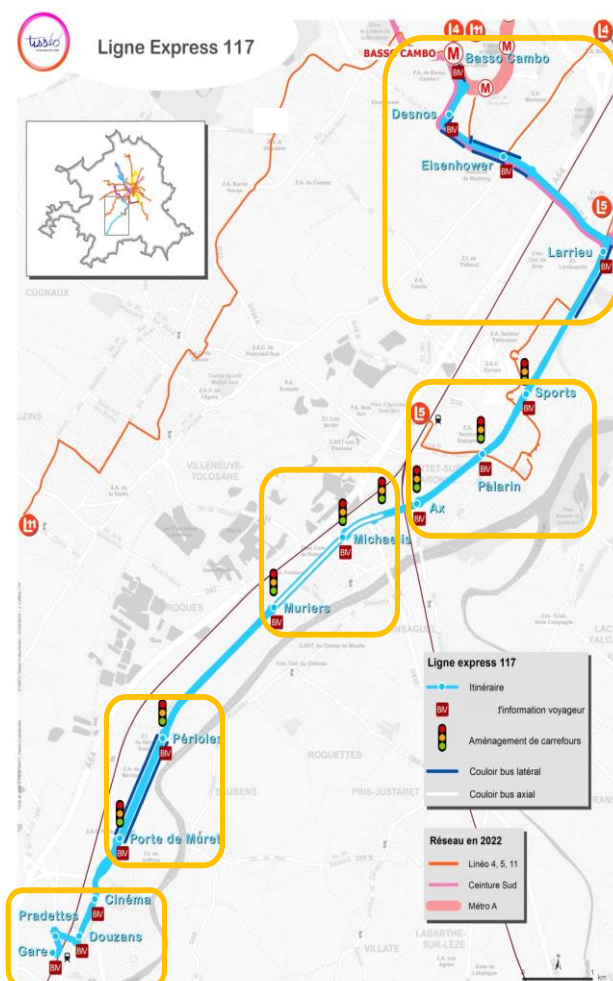
Dans le cadre du niveau de service Ligne Express, il est prévu la mise en place d'information voyageurs en temps réel, car « l'attente paraît moins longue lorsque l'on connaît sa durée ».

En effet, 19 bornes d'information voyageurs (BIV) seront mises en place sur l'itinéraire de la ligne Express en plus de celles existantes les arrêts Eisenhower (Linéo 4), et Larrieu (Linéo 5),

Il s'agit des arrêts suivants :

- Les terminus : Gare de Muret et Basso Cambo
- Direction Basso Cambo : Douzans, Cinéma, Porte de Muret, Périoles, Muriers, Michaelis, Ax, Palarin, Sports,
- Direction Muret : Desnos, Sports, Palarin, Ax, Michaelis, Muriers, Périoles, Porte de Muret.

11. Les caractéristiques principales de la Ligne Express « Muret – Toulouse Basso Cambo »



L'itinéraire est découpé en 5 grands secteurs :

La ligne Express en matière d'aménagement peut être découpée en 5 grands secteurs :

- **Toulouse - Portet Nord :**
pas d'aménagements prévus mais la Ligne Express profitera des aménagements créés dans le cadre des Linéo 4 (Eisenhower) et 5 (route d'Espagne).
- **Portet Sud sur la RD817 :**
aménagements d'arrêts et de carrefour afin de sécuriser les piétons. Cette zone comporte 3 nouveaux arrêts desservant la zone de Portet et permettant une connexion au Linéo 5 avec l'arrêt Palarin.
- **Roques (zone commerciale) :**
aménagements linéaires proposés (couloirs bus axiaux) pour faciliter la circulation des bus dans ce secteur congestionné.
- **Muret Nord sur le RD817 :**
aménagements linéaires proposés (couloirs bus latéraux) pour faciliter la circulation des bus dans ce secteur congestionné.
- **Centre de Muret :** partie fonctionnant en omnibus regroupant 4 arrêts sur 15.

mération Toulousaine



La Ligne Express « Muret – Toulouse Basso Cambo » en quelques chiffres :

- Ligne desservant **4 communes** : reliant la gare de Muret à Basso Cambo en passant par Roques et Portet via la RD817
- Longueur de la ligne : **17 km**
- Longueur de site propre : **5 km (30% de la ligne)** dont 3,5 km créés avec l'opération
- **5 connexions** à une ligne structurante de transport : TER (Gare de Muret), L5 (Palarin, Larrieu), L4 et Ceinture Sud (Eisenhower), Métro A (Basso Cambo).
- Nombre d'arrêts : **30 (15 dans chaque sens)**
- Nombre d'arrêts équipés de Bornes Info Voyageurs : **21**
- Nombre de carrefours requalifiés : **8**
- Population desservie : **13 000**
- Emplois desservis: **19 000**
- Fréquentation journalière attendue à la mise en service : **2000 à 2500 voyageurs**
- Temps de parcours : **35 minutes et gains de régularité.**

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20211216-20211215-8-3D-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021



12. L'enveloppe financière prévisionnelle :

Le projet Ligne Express représente un **coût d'investissement évalué à 13,5 M€ HT** (valeur janvier 2019).

	Ligne Express 117 (estimation Janv 19)
Travaux	
Aménagement arrêts	1 539 000 €
Aménagements ponctuels	1 770 000 €
Aménagements linéaires	5 996 000 €
Aménagement Terminus	150 000 €
Récapitulatif travaux	9 455 000 €
Maitrise d'œuvre et Conduite d'Opération	
Frais de MOE - 10%	963 000 €
Frais Annexes - 12%	1 156 000 €
Récapitulatif MOE et Conduite Opération	2 119 000 €
Foncier	0 €
Système	
BIV (5k€ / Biv)	85 000 €
Prio'bus (10k€ / carrefour à équiper)	80 000 €
Récapitulatif Système	165 000 €
Aléas - 15 %	1 761 000 €
Estimation globale (€HT)	13 500 000 €



Ce coût comprend :

- la réalisation de couloir bus (axiaux et latéraux) ;
- les aménagements ponctuels de carrefours ;
- l'aménagement et la mise en accessibilité des arrêts ;
- la mise en place de bornes d'information voyageurs ;
- l'aménagement de stationnement vélos sur des arrêts de la Ligne Express, en cohérence avec les démarches en cours du « Schéma Directeur Vélos » et du projet « Réseau Express Vélos » ;
- les frais de Maîtrise d'œuvre et de Conduite d'opération.

Il ne comprend pas :

- le matériel roulant : utilisation de bus diesel et/ou GNV ;
- l'éventuel achat de foncier nécessaire à la réalisation d'aménagements de voirie ;
- **la reprise des structures de chaussée** à réaliser par les gestionnaires de voirie ;
- **les opérations d'accompagnement** telles que la remise aux normes des réseaux d'assainissement et pluvial, l'éclairage hors stations ou encore la réalisation des continuités piétons et cycles depuis les arrêts, à prendre en charge par les territoires ou les collectivités compétentes ;
- les surplus qualitatifs d'aménagement : le projet ligne Express est un projet de transport, tout surplus qualitatif par rapport à l'existant en matière d'aménité urbaines telles que l'éclairage, le dispositif anti-stationnement, est à la charge des territoires.

En termes de **coûts de fonctionnement**, la ligne Express « Muret – Basso Cambo » nécessite l'injection de **100 000 kilomètres commerciaux supplémentaires par an**, intégrés au contrat de service public.

13. Montage d'opération :

Des projets connexes ont été identifiés :

- **Le Réseau Express Vélo**, piloté par le CD31,
- **L'aménagement de la contre allée Joffrey** sur Muret, piloté par le Muretain Agglo,
- **La requalification de la RD120 sur Portet**, piloté par le Territoire en interface avec le CD 31.

Ces projets feront l'objet de financement des partenaires et de programmes spécifiques de définition. Ils n'ont pas été intégrés dans le programme d'opération Ligne Express « Muret - Toulouse Basso Cambo ».

A noter qu'au vu de l'analyse des articles L103-2 et R103-1 du code de l'urbanisme, la Ligne Express « Muret – Toulouse Basso Cambo » devra faire l'objet d'une concertation règlementaire. C'est également le cas du projet de « Réseau Express Vélo ». L'objectif retenu est d'adopter une approche globale permettant de donner une vision coordonnée des projets sur le secteur, et d'intégrer dans l'opération « Ligne Express » les projets connexes nécessitant des travaux directement interfacés. Ce montage permettra de n'avoir qu'un maître d'œuvre et simplifier ainsi études et réalisations.

Le prochain Comité de Pilotage, prévu à l'horizon mai/juin 2019, devra apporter des précisions sur les programmes des opérations connexes, afin notamment de pouvoir arrêter les modalités de concertation d'une part, et d'autre part les choix de montage pour la maîtrise d'ouvrage et les engagements financiers des partenaires. Une fois les modalités de concertation définies, elles devront être délibérées par le Comité Syndical.

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

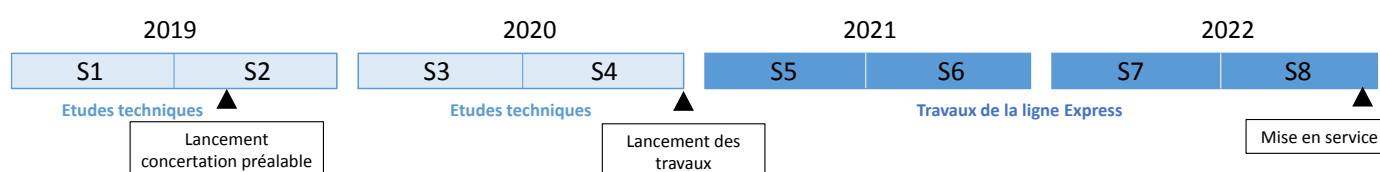
Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20211216-20211215-8-3D-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021



Le montage pressenti est de déléguer la maîtrise d'ouvrage des travaux au Muretain Agglo, et d'utiliser les marchés Tisséo Collectivités pour la mise en place des systèmes d'information en temps réel.

Le programme prévoit une mise en service de la ligne Express « Muret – Toulouse Basso Cambo » et de son réseau associé fin 2022. Le prérequis pour démarrer le projet est le calage du périmètre du projet global, en arrêtant les dispositions techniques et financières relatives aux opérations d'accompagnement, foncier éventuel, surplus qualitatifs d'aménagement et aux opérations connexes. Celui-ci impacte le contenu de la concertation. Une mise en service en 2022 implique de réaliser une concertation des différents projets en septembre 2019 et donc de lever ce prérequis d'ici l'été.

14. Calendrier



Le prérequis pour démarrer le projet est le calage du périmètre du projet global, en arrêtant les dispositions techniques et financières relatives aux opérations d'accompagnement, foncier éventuel, surplus qualitatifs d'aménagement et aux opérations connexes.

Celui-ci impacte le contenu de la concertation. Le Comité de Pilotage de Mai / Juin visera à clarifier ce périmètre ainsi qu'à définir les modalités de concertation des différents projets.

Afin de permettre la mise en service de la Ligne Express « Muret – Toulouse Basso Cambo » fin 2022, il est nécessaire de réaliser une concertation des différents projets en septembre 2019 et donc de lever l'ensemble de ces prérequis d'ici l'été.

15. Montage opérationnel envisagé

La Ligne Express « Muret – Toulouse Basso Cambo » est un projet de transport structurant le territoire du Muretain Agglo. Il est donc proposé de confier par convention la maîtrise d'ouvrage de cette opération au Muretain Agglo permettant ainsi de faciliter la coordination avec les opérations connexes.

Ces frais de maîtrise d'ouvrage ont été évalués à 250 k€ TTC et sont compris dans l'enveloppe globale des 13,5 M€ HT.

Le pilotage du projet Ligne Express est assuré par Tisséo Collectivités en relation avec les territoires concernés :

- Toulouse Métropole,
- Muretain Agglo,
- Communes de Muret, Roques sur Garonne et Portet sur Garonne
- Quartiers de Toulouse concernés.

Le montage pressenti est le suivant :

- Maîtrise d'ouvrage Muretain Agglo pour les aménagements de voirie sur le territoire du MA,
- Systèmes embarqués et sur les quais : marchés Tisséo Collectivités.

La communication et la concertation seront pilotées par Tisséo-Collectivités durant les phases de conception et d'études, en partenariat avec les territoires concernés. Une communication travaux spécifique sera réalisée par le maître d'ouvrage désigné en phase travaux.

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20211216-20211215-8-3D-DE
Date de télétransmission : 16/12/2021
Date de réception préfecture : 16/12/2021